

Le 10 janvier 2019

LE STAGE DE FIN DE E3 - 2018/2019

Le stage se déroule sur une **durée de 15 semaines**, sur une période débutant au plus tôt le mardi 23 avril 2019.

Les élèves qui choisissent de faire un stage cette année devront obtenir la **validation pédagogique de leur sujet au plus tard le vendredi 15 mars 2019**, en sollicitant les coordinateurs de Départements :

- D. Bureau (Informatique),
- L. Noury (Ingénierie des Systèmes),
- O. de Cambry (Santé, Energie et Environnement).

Les élèves qui souhaitent faire un stage mais n'ont pas obtenu de validation pédagogique de leur sujet à la date du 15 mars 2019 devront effectuer un projet cette année (et un stage en E4).

LE PROJET TECHNIQUE DE FIN DE E3 - 2018/2019

Le projet technique de fin d'année est à réaliser en équipe de **4 élèves**. Il se déroule à **temps complet du lundi 06 mai au vendredi 28 juin 2019 (8 semaines plein temps)**.

L'évaluation prend en compte l'activité individuelle de chaque étudiant durant le projet, le rapport d'étude, la soutenance, et le poster.

Le mardi 25 juin 2019, ESIEE Paris organise « le Jour des Projets 2019 ». Au cours de cette manifestation ouverte à des visiteurs externes, vous devez présenter votre réalisation et un poster. Celui-ci sera évalué le jour de la soutenance et devra être prêt pour impression bien avant le Jour des Projets.

Les soutenances se dérouleront du **jeudi 27 juin au vendredi 28 juin 2019**.

Les sujets d'initiative personnelle sont encouragés.

Un groupe de 4 élèves souhaitant proposer un sujet **doit faire valider sa description écrite au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 18h00** par les enseignants responsables de l'organisation des projets de fin d'année :

- D. Bureau (Informatique),
- L. Noury (Ingénierie des Systèmes),
- O. de Cambry (Santé, Energie et Environnement).
-

Vous pouvez prendre conseil auprès des enseignants lors de la phase d'élaboration du sujet bien avant le 18 mars, car il est peu probable que la première version convienne parfaitement. Il est possible de constituer des équipes regroupant des élèves de branches différentes.

Des sujets seront proposés par les différents départements. Ils seront consultables dans leurs secrétariats respectifs et aussi sur Blackboard à **partir du Lundi 25 mars 2019**.

Les élèves qui n'ont pas fait valider de sujet devront se constituer en équipes ; **chaque groupe d'élèves n'ayant pas fait valider de sujet devra alors formuler au moins 4 vœux classés sur les projets proposés par les départements pour le mercredi 3 avril 2019 à 17h00 au plus tard**.

Le processus de choix et d'affectation des sujets est le suivant :

1.- Validation des sujets proposés par les groupes de 4 élèves :

au plus tard le lundi 18 mars 2019

Concernant les stages, la date limite de validation pédagogique des conventions de stages est fixée au :

vendredi 15 mars 2019 au plus tard

2.- Consultation dans les secrétariats des sujets proposés par chaque département :

à partir du Lundi 25 mars 2019

3.- Vœux des élèves exprimés sous la forme d'un choix de 4 sujets minimum classés (inscription par groupe de 4 élèves) :

date limite le mercredi 3 avril 2019 au service de la scolarité

4.- Publication de la répartition des élèves sur les différents projets :

Jeudi 11 avril 2019

5.- Réalisation des projets :

à temps complet du lundi 06 mai au vendredi 28 juin 2019

6.- « Jour des projets » : **mardi 25 juin 2019**

7.- Soutenances :

- du jeudi 27 juin au vendredi 28 juin 2019.

- date limite de remise du rapport : le jour de la soutenance.

Didier Degny
Directeur des Etudes ESIEE-Paris

**PROPOSITION DE SUJET
PROJET TECHNIQUE DE FIN DE E3
2^{ème} SEMESTRE 2018/2019**

**A transmettre validée à Christine LECLERC et au responsable concerné par mail
le 18 MARS 2019 AU PLUS TARD**

NOMS DES ÉLÈVES (4 minimum obligatoirement) :

1. 2.
3. 4.

TITRE DU PROJET :
.....

MOTS-CLÉS :
.....

DESCRIPTION DU PROJET :
.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAIL À RÉALISER :
.....
.....

OUTILS MATÉRIELS / LOGICIELS SUPPORT :
.....
.....

=====
Accord du responsable de projet de fin d'année du département :

Le / / 2019